



Les dépenses d'investissement sont relativement faibles : 46 € par habitant, à comparer à 736 € de dépenses de fonctionnement. Les départements, ayant une vocation essentiellement sociale, n'ont que peu d'investissements à faire, principalement pour les collèges et pour les routes. Elles concernent l'enseignement (les collèges), la culture (le Musée des Confluences, qui traîne en longueur...), Autres (les routes départementales, 10 €) et le logement (5 €).